



Le déclic agro-écologique

*Moi aussi
je me lance !*

Envie de vous approprier de nouveaux raisonnements et techniques de production pour améliorer vos performances économiques et agro-environnementales ?

On vous accompagne !

Je profite de l'offre de conseil proposée à travers le Plan agro-écologique régional

Ce plan vise à accompagner la transition agro-écologique des entreprises agricoles pour plus de résilience, de performance et de valeur ajoutée.

Je fais le point sur ma situation : le diagnostic

État des lieux gratuit et sans engagement, pour une prise de recul et une identification des pistes de travail en fonction de vos objectifs.



?

Je construis un plan d'action personnalisé : le Plan de progrès agro-écologique

Réalisé avec l'appui d'un conseiller à votre écoute, vous êtes accompagné individuellement et signez la charte Agro-écologie Hauts-de-France pour une valorisation de vos actions.

1

L'ingénieur conseil s'appuie sur les références issus du réseau Chambre d'Agriculture, les expériences des groupes d'agriculteurs et les experts thématiques.

2

Il vous aide à formaliser vos objectifs, à analyser votre système et à faire le choix de pratiques à mettre en oeuvre en fonction de votre stratégie (Labels, HVE, PSE, Crédits carbone, Eco Régime, démarches filières, reconnaissance métier...).

3

Vous bâtissez ensemble votre plan de progrès agro-écologique sur 5 ans. Il vous accompagne pour sa mise en oeuvre et son suivi.

4

Pour aller plus loin et rester motivé, vous intégrez un collectif d'agriculteurs (GIEE, Groupe 30 000, Groupe Déphy Groupe de Développement Agricole...).



3 raisons

pour vous lancer dans la transition agro-écologique

Améliorer vos
résultats technico-
économiques

Réduire votre
impact sur
l'environnement

Créer de la valeur
ajoutée pour votre
production et des
emplois

Réussir sa transition,
soyez les premiers !

En 2023, la région reconduit son engagement pour faciliter la transition.

100 diagnostics et 58 accompagnements personnalisés « Plan de progrès Agro-écologique » sont financés par la Région et la Chambre d'agriculture Hauts-de-France, et donc **entièrement gratuits pour vous.**

Pour en profiter, c'est simple, **il vous suffit de vous rapprocher de votre conseiller ou de nous contacter :**



agroecologie@hautsdefrance.chambagri.fr



Couverture et rotation



Fixation de l'azote



Gestion de l'énergie



Gestion qualitative de l'eau



Gestion quantitative de l'eau



Intelligence collective



Agroforesterie



Biodiversité



Biodiversité des sols



Pollinisation



Semences durables



Biocontrôle



Adaptation climatique



Synergie culture élevage



Recyclage matière organique

Intégrez progressivement de nouvelles pratiques, c'est possible quel que soit votre système.

Faites le point avec votre conseiller Chambre d'agriculture :

